

Dossier de présentation

Le Trail en France et en Occitanie

Un marché en pleine expansion

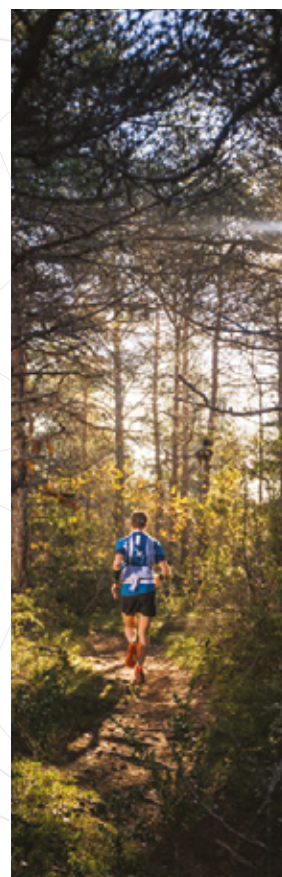
Discipline récente, répondant à plusieurs motivations en phase avec les préoccupations actuelles des sportifs (reconnexion à la nature, dépassement de soi, santé/ bien-être, partage), le trail est une activité en plein essor. **En Europe, selon l'équipementier Columbia®, le marché progresserait ainsi de 10% par an** en moyenne, contre 2% par an pour le marché global de l'équipement sportif. Deux pays leaders se distinguent, où des trailers « stars » ont contribué à faire connaître la discipline au plus grand nombre : la France et l'Espagne. Le trail s'y développe dans les différents milieux naturels (montagne, campagne, mer) et même jusqu'au cœur des villes. Sport nécessitant de la régularité, il offre un levier d'extension de la saison touristique et peut contribuer à booster la saison estivale des stations de montagne.

Le profil des trailers

Initialement pratique de niche, le trail compterait désormais environ 2 millions d'adeptes en France. Les pratiquants sont assidus, plutôt masculins mais avec une importante féminisation au cours des dernières années (8% de femmes en 2010, près de 25% en 2020). Connectés, ils forment une vraie communauté sur les réseaux sociaux et applications de suivi GPS. **Même si le trail reste une discipline de maturité (près de 60% de plus de 35 ans), les enfants et les jeunes sont de plus en plus nombreux à s'intéresser à la discipline**, grâce notamment au développement de courses ludiques et d'écoles de trail. Le pouvoir d'achat des trailers est élevé : la moitié d'entre eux sont issus des CSP+ et leur panier annuel moyen est estimé à 536 euros. En outre, les trailers se déplacent, pour leur pratique de loisirs ou pour participer à des courses, en moyenne avec 2 accompagnants « non trailers ».

Le trail en Occitanie

L'Occitanie fait figure de précurseur pour la pratique du trail. La première course de l'Hexagone, le Festival des Templiers, y a vu le jour en 1995. L'événement attire désormais plus de 10 000 participants à chaque édition. La première école de trail, destinée à initier les enfants à cette discipline, a aussi été créée en Occitanie, à Millau en 2018. **En 2019, plus de 1200 courses ont été organisées dans la région, cumulant environ 160 000 participants.** Parmi elles, 25% n'existaient pas l'année précédente. L'Occitanie compte aussi près de 10 stations de trail et des sportifs et influenceurs « trail » renommés. Avec 40% d'espaces naturels protégés, son territoire offre un terrain de jeux diversifié et préservé pour les trailers, quel que soit leur niveau, mais aussi pour leurs accompagnants.



Le Club Trail

Animé par le CRTL Occitanie, le club « Trail » est constitué d'entreprises et associations de la région Occitanie, proposant des services ou équipements destinés aux trailers, et souhaitant travailler en réseau pour gagner en visibilité et en efficacité commerciale.

Enjeu

Positionner les offres des adhérents sur le marché concurrentiel du trail, et l'Occitanie comme une destination incontournable pour la pratique du trail (en loisirs ou compétition).

Principaux objectifs

- Structurer l'offre à destination des trailers et de leurs accompagnants
- Augmenter le référencement de l'offre sur les supports du CRTL, dans les médias et sur les plateformes affinitaires
- Développer les audiences du Club, fidéliser les trailers



Cibles

- Cœur de cible : les trailers français de tous niveaux et leurs accompagnants
- Cible complémentaire : les trailers aguerris européens, les pratiquants français de running

Plan d'actions

Annuel, il est co-construit et cofinancé à parité par le CRTL Occitanie et les adhérents. Pour atteindre les objectifs fixés et toucher les cibles identifiées, différents types d'actions peuvent être mis en œuvre :

- Campagnes webmarketing
- Accueils de journalistes/influenceurs
- Missions photos/vidéos
- Edition de supports de promotion
- Participation à des salons
- Organisation de challenges et jeux concours
- Communication sur les supports du CRTL

RETOUR SUR LA SAISON 2

Après une première année de lancement en 2021, le Club Trail en 2022 c'est :

- 30 adhérents : organisateurs de courses, espaces Trail, accompagnateurs, hébergeurs ...
- 4 newsletters dédiées envoyées à plus de 1 600 contacts qualifiés
- La création et la distribution d'un flyer et d'un dossier de presse Trail
- 30 publications sur les réseaux sociaux
- 2 journées d'échange du club (Millau et Gruissan)
- 11 exposants réunis sur le Salon du Trail à Millau
- Des reportages sur les médias Distances+ et MkSport
- La création d'une charte écotrail et d'une liste de bonnes pratiques pour les organisateurs de course
- L'ajout de témoignages et idées de sorties trail sur l'espace trail du site internet du CRTL.

Comment adhérer au Club « Trail » ?

Profil des adhérents

L'adhésion au Club « Trail » est ouverte :

- Aux encadrants de sorties/stages/séjours «trail»
- Aux organisateurs d'événements liés au trail (courses, salons)
- Aux gestionnaires de stations ou espaces trail
- Aux associations de GR® ayant une déclinaison trail
- Aux exploitants d'hébergements situés à proximité d'une station de trail
- Aux gardiens de refuges de montagne
- Aux prestataires de services (ex : transporteurs de bagages)
- Aux agences réceptives ayant une programmation «trail»
- Aux équipementiers «trail» et distributeurs d'équipement de trail

Critères à remplir

Critères généraux :

- Avoir son siège en Occitanie
- Opérer au moins 50% de son activité « Trail » en Occitanie
- Disposer d'un site internet et/ou d'un compte Facebook ou Instagram valorisant son activité « Trail » (hors refuges)
- Être engagé dans une démarche de qualité et/ou de RSE

Critères additionnels :

- **Encadrants de sorties/stages** : être titulaire d'un diplôme permettant l'encadrement de l'activité « trail » (en fonction du milieu de pratique : DE Alpinisme-AMM, DESJEPS Athlétisme, licence STAPS Athlétisme...)
- **Gestionnaires de stations de trail** :
 - > Disposer d'a minima 5 parcours balisés couvrant au moins 2 niveaux de difficulté
 - > Proposer des services et/ou équipements dédiés aux trailers (ex : vestiaires, tracés GPX ou application, sessions d'initiation)
- **Hébergeurs (hors refuges)** :
 - > Être situé à moins de 10 km à vol d'oiseau d'une station de trail
 - > Être classé a minima 2 étoiles/épis
 - > Proposer des services et/ou équipements dédiés aux trailers (ex : espace buanderie, petit-déjeuner matinal)
- **Agences réceptives** : être titulaire d'une licence d'agent de voyages

Modalités d'adhésion

L'adhésion au Club « Trail » est annuelle. Le bulletin d'inscription doit être retourné, dûment complété et accompagné du règlement, à l'animatrice du Club, dans le délai indiqué. L'adhésion au club ne sera effective qu'après vérification, par le CRTL, du respect des critères énoncés ci-dessus et réception du règlement (par virement ou chèque).

Tarif

ADHÉSION AU CLUB TRAIL :

Encadrants de sorties/stages/séjours « trail »
Organisateurs d'événements
Gestionnaires de stations/espaces trail
Associations de GR®
Exploitants d'hébergements (dont refuges)
Prestataires de services
Agences réceptives

250 € TTC
(dont TVA 20%)

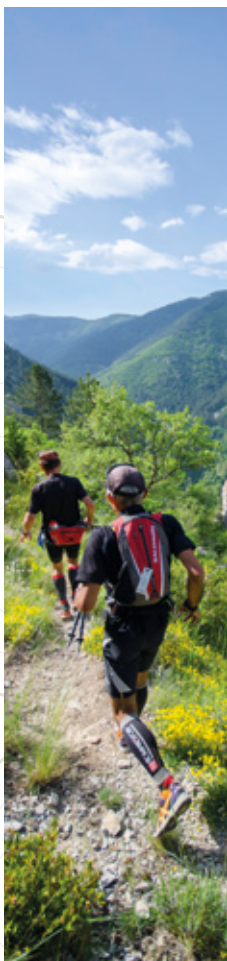
Équipementiers
Distributeurs

400 € TTC
(dont TVA 20%)

+ **Cotisation au CRTL Occitanie : 100 €* (non assujettie à la TVA)*** sur la base de 2022

TOTAL : 350 €* TTC ou 500 €* TTC

(*sur la base 2022, susceptible d'évoluer en fonction du montant de la cotisation fixée pour 2023)





Contact

anne-laure.barrallon@crtoccitanie.fr



voyage-occitanie.com

SITE DE MONTPELLIER (SIÈGE)
64, rue Alcyone · CS 79507
F · 34960 Montpellier Cedex 2

SITE DE TOULOUSE
15, rue Rivals · CS 78543
F · 31685 Toulouse Cedex 6



#TourismeOccitanie